

Quand le vol du bourdon laisse la place au son du tocsin.

Cet été, les expulsions des abeilles et des apiculteurs du territoire atteignent leur paroxysme.

Les lutttes obligatoires se multiplient et couvrent des dizaines de nouvelles communes et des dizaines de milliers d'hectares: nouvelles pulvérisations aériennes sur les maïs avec 3 fois la dose autorisée en présence d'abeilles, lutttes obligatoires insecticides sur les noyers et la vigne, possibles désinsectisations des bâtiments d'élevage pour la Fièvre Catharale Ovine...

Les apiculteurs de Rhône-Alpes vivent un vrai cauchemar.

Il n'est plus possible de pratiquer notre métier sans mettre en péril les abeilles et nous avec dans des territoires pourtant naturellement appropriés à l'abeille et qu'elle occupe depuis 60 millions d'années.

Nous en avons assez des discours d'intentions des élus et des représentants de l'état continuellement démenties par leurs actes. Assez de l'indifférence, voire du mépris, à l'égard de notre profession.

Les enjeux financiers de certaines branches de production agricole et la pression des lobbys conduisent l'administration à accepter et même organiser notre disparition. L'abeille, les pollinisateurs en général, et les apiculteurs peuvent aux yeux de certains faire partie des dommages collatéraux. Tout cela en pleine prise de conscience environnementale des citoyens avec force de campagnes de communication. L'interprétation des textes européens par des technocrates va à l'encontre à la fois de l'efficacité des lutttes, des intérêts des agriculteurs eux-mêmes et conduit à éliminer la filière apicole dont les apiculteurs sont le fer de lance.

Dans **l'Ain**, on nous expulse pour nous parquer dans des réserves prétendument protégées, à quel coût pour les exploitations et avec quelle efficacité ?.

Dans le **Rhône**, on nous atomise.

En **Isère** et en **Savoie**, les apiculteurs sont obligés de constater que des milliers d'hectares sont désormais sinistrés et ne savent plus où aller ?

Notre région qui est l'une des plus belle et variée en matière de flore naturelle est désormais largement contaminée.

À quelle heure décolle le prochain charter ?

Nous refusons les traitements chimiques systématiques dont on sait la déplorable inefficacité mais dont l'impact environnemental est dévastateur.

Nous refusons les traitements aériens qui tentent vainement d'atteindre des ravageurs à l'abri des feuillages, mais qui sont au mieux traumatisants et au pire destructeurs pour les usagers des zones en limite de traitement que ce soit la faune en général ou même les habitations.

Nous refusons l'usage des enrobages de semences qui font qu'à chaque utilisation on dénombre des mortalités d'abeilles en nombre.

Aujourd'hui, les méthodes de lutte sont remises en question par une partie du monde agricole qui s'organise pour privilégier la rotation des cultures en mettant en place une caisse de compensation des pertes d'exploitation. Les apiculteurs, grâce à leur rôle de vigilance environnementale, ont depuis longtemps conscience des risques que certains nous font prendre à privilégier la lutte chimique pour des raisons économiques à très court terme.

Que fera le monde agricole sans pollinisateur demain ?
Que deviendra l'apiculture ?
Que consommerons-nous ?

Les apiculteurs ne prétendent pas apporter des solutions clé en main, mais ils exigent la prise en compte de leur profession au sein de l'agriculture dans les programmes de lutttes obligatoires contre les nouveaux ravageurs.

Pour cela Le SAPRA **propose** la mise en place d'une table ronde avec les autorités de tutelle mais également l'ensemble de la filière apicole avec la présence des filières agricoles touchées par les lutttes obligatoires.

Il **propose** le dialogue comme moteur de progrès et refuse le silence méprisant vis-à-vis d'une profession dont certes l'impact économique direct reste relativement limité mais dont le rôle qu'elle exerce gratuitement pour le citoyen et le monde agricole dans son ensemble est d'une importance majeure.

**Les apiculteurs désirent que l'abeille survive pour que le monde,
tout le monde,
vive.**

Afin de faire connaître leurs attentes, les apiculteurs réunis par le SAPRA se rendront en délégation avec les apiculteurs du GAPS le jeudi 20 août 2009 à 8h en préfecture de Chambéry et à 10h30 à la préfecture de l'Isère. Ils remettront un courrier au Préfet afin de demander la tenue d'une table ronde sur l'avenir de l'apiculture en Isère et dont la déclinaison pourrait avoir lieu dans les autres départements de la région Rhône-Alpes, et l'invitant à prendre du recul sur les mesures de traitement chimiques qui sont en cours.

SAPRA - Syndicat des Apiculteurs Professionnels de Rhône Alpes
Contact presse : Dominique Cambie 06 27 07 51 32
Nicolas Guintini 06 60 61 79 28